

4.44 Plusieurs mois après la réception de la communication de Touche Ross, Telecom a fourni, sur la demande du Comité, des renseignements détaillés sur les coûts. Elle a soutenu que si on introduisait la télévision payante après septembre 1990 (conformément au moratoire), le système de distribution par câble utilisant le câble coaxial ou les fibres optiques serait le seul faisable. Dans les régions métropolitaines, le coût (du poteau à la résidence) serait d'environ 50 000 dollars par 100 résidences. Telecom a fourni une évaluation plus détaillée du coût de l'utilisation des fibres optiques, fondée sur les tendances des coûts et indiquant que le coût par abonné passerait progressivement de 900 dollars en 1994 à 500 dollars en l'an 2000²⁷.

4.45 Il est intéressant de noter que lorsqu'on tient compte du nombre de canaux dans le calcul du coût par abonné ou du coût total du système, le système de distribution par câble, avec ses 40 canaux, offre d'énormes avantages comparatifs, comme l'indique le tableau suivant :

SYSTÈMES DE DISTRIBUTION : COÛT PAR CANAL¹

	UHF	DBS	CÂBLE
Coût total du système, par canal (en millions de dollars)	260	315	142.5
Coût par abonné, par canal (en dollars)	250	83.3	6.3

¹ Nombre de canaux : 1 (UHF), 6 (DBS) et 40 (câble)

Source : Dérivé du tableau précédent

²⁷ Communication n° 58.